

LES SPORTS

PING-PONG

Victoire de l'équipe de l'Union commerciale
Dans une rencontre comptant pour le championnat suisse par équipes de série B, le C. T. T. Union commerciale a battu le C. T. T. Auvener, 9 à 3.

HOCKEY SUR GLACE

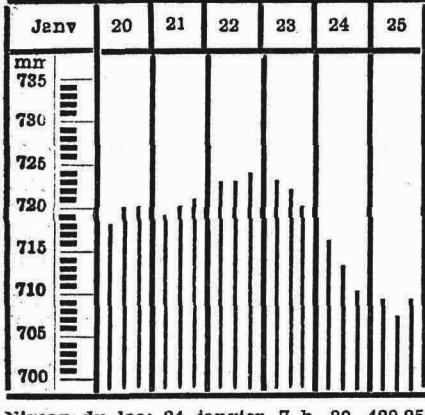
Notre équipe nationale à Londres
La commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace vient de désigner les participants à la compétition mondiale de Londres pour les championnats du monde.

Bulletin météorologique
des C. F. E., du 25 janvier, à 6 h. 40
Observations faites aux postes C. F. E.

Table with 4 columns: Observations faites aux postes C. F. E., Temps et vent, etc. Lists weather data for various locations like Bâle, Berne, etc.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
25 janvier
Température: Moyenne: 2.5, Minimum: -0.2, Maximum: 3.8.



Feuille d'avis de Neuchâtel

Réabonnements

Les remboursements postaux viennent d'être expédiés aux personnes habitant hors de ville qui n'avaient pas encore effectué le paiement de leur abonnement pour l'année 1937.

Parents!

Surveillez vos enfants et empêchez-les de jouer ou de courir sur la chaussée.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les chanteurs neuchâtelois ont eu leur séance bisannuelle

La société cantonale des chanteurs neuchâtelois a tenu samedi 23 janvier 1937 sa séance bisannuelle au collège des Terreaux à Neuchâtel.

Après l'adoption des rapports de gestion du comité central et de la commission de musique et des vérificateurs de comptes, l'assemblée a élu vingt-huit membres.

Diverses propositions du comité central ont été discutées, notamment la proposition de participer à un concours sans motif valable.

En outre, MM. Favre, Jossi et Charles Bron sont nommés vérificateurs de comptes, puis la séance est levée après l'exécution de l'hymne patriotique.

En outre, MM. Favre, Jossi et Charles Bron sont nommés vérificateurs de comptes, puis la séance est levée après l'exécution de l'hymne patriotique.

LA VILLE

Un joli geste et dont il faudra se souvenir

Peut-être n'est-il pas trop tard pour en parler. Aux environs de Noël, un chômeur neuchâtelois — ne disons pas son nom, car il est modeste — avait reçu nombre de paquets des œuvres de bienfaisance qui s'essayaient à adoucir le sort des malheureux touchés par la misère.

Emouvant geste de solidarité et qui, espérons-le, servira d'exemple à l'époque où se préparent les journées du kilo destinées précisément à venir en aide à ceux qui n'ont pas le nécessaire.

Ce qu'un misérable a fait, tout le monde voudra le faire aussi.

Le Conseil fédéral rejette un recours de la maison Bata
La maison Bata S. A. exploite un magasin à Neuchâtel, faubourg du Lac No 2.

La Fédération neuchâteloise des sociétés de détaillants, l'Association du commerce de détail du district de Neuchâtel et le Conseil communal de Neuchâtel ont préavisé négativement.

Le Conseil fédéral rejette un recours de la maison Bata
La maison Bata S. A. exploite un magasin à Neuchâtel, faubourg du Lac No 2.

Les conférences

Qu'est-ce que la Croix-rouge nationale?
Dans un pays où les œuvres d'entraide et de solidarité sont nombreuses et où la bienfaisance privée touche souvent de très près à la bienfaisance officielle, il est bon que, de temps à autre, certaines institutions se fassent mieux connaître.

C'est ce qu'a compris la Croix-rouge suisse qui, dans l'intention d'intéresser le public à sa bienfaisante activité, s'est adressé — par des conférences filmées qui sont données dans tout le pays — à renseigner sur ses buts, sur son travail et sa façon de concevoir l'entraide.

Nuit d'émeute et de fièvre à la Chaux-de-Fonds

L'agression mortelle dont a été victime le Dr Bourquin

Notre correspondant particulier nous téléphone à 3 heures du matin: Les Jeunesses nationales de la Chaux-de-Fonds avaient fait appel, hier soir, à M. Jean-Marie Musy, ancien conseiller fédéral, pour donner une conférence intitulée: «Pourquoi le communisme est impossible en Suisse».

Une atmosphère chargée d'électricité
L'annonce de cette conférence suscitait depuis quelques jours de nombreuses polémiques de presse, de distributions de tracts et d'affiches tendancieuses.

Samedi, sur plainte de la paroisse catholique romaine, la police séquestrait une affiche placardée à la halle aux enchères, local de contrôle des chômeurs. Le jeune Schelling, communiste, fut arrêté, interrogé et libéré immédiatement.

Lundi, à 18 heures, le parti socialiste et le front antifasciste faisaient distribuer des tracts à la rue Léopold Robert, tracts reproduisant un article de M. Graber contre M. Musy. Les Jeunesses nationales avaient reçu M. Musy et ses principaux chefs à l'hôtel de la Fleur de Lys où un souper eut lieu.

M. Musy conspué
A 20 h. 25, lorsque l'automobile transportant l'ancien conseiller fédéral s'arrêta devant la Maison du peuple où devait se dérouler l'assemblée, M. Musy fut conspué. Des coups de sifflet, des cris de «Musy pain noir», «Musy pain Kaka» et «Les fascistes à Berlin!» furent scandés sur l'air des lampions, cependant que «L'Internationale» se faisait entendre de divers côtés.

Le cortège des Jeunesses nationales eut beaucoup de peine à pénétrer dans la salle communale. Quelques journalistes durent passer par la cabine cinématographique pour entrer dans la salle et gagner les places qui leur étaient réservées sur la scène.

La contradiction avait été accordée à la demande du front antifasciste pour M. André de Corswant, à condition que celui-ci soit objectif et que la conférence se déroule dans le calme.

M. Musy, comme à Neuchâtel, sur la foi de documents précis d'écrits de gauche, démontra éloquentement comment le communisme est incompatible avec la constitution fédérale. M. de Corswant répliqua en prenant la défense du parti communiste.

A Pierre-à-Bot

Par les temps brumeux que nous vivons, les promeneurs gagnent volontiers les hauteurs forestières que la ville de Neuchâtel a la bienheureuse chance d'avoir en sa proximité immédiate.

Peut-être que la Société neuchâteloise des sciences naturelles, avisée de la chose, estimera utile de faire rafraîchir la peinture de cette inscription, établie par ses soins, si nous avons bonne mémoire.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Un jubilé
(c) La maison Camina et Cie avait convié, samedi soir son personnel et de nombreux amis à un souper anniversaire fort animé à l'hôtel de la Poste, à Saint-Aubin.

Il s'agissait en effet de fêter le 50ème anniversaire de l'arrivée à Saint-Aubin de M. Jacques Camina dont les efforts ont mis sur pied l'entreprise Camina et Cie. On voulait aussi célébrer les vingt-cinq ans de loyaux services dans la maison de MM. Joseph Ganello, Baptiste Macagnon et Albert Baucart.

La fête fut particulièrement réussie et laissera un excellent souvenir à chacun.

CORNAUX

La voix des cloches

Ces trois cloches qui habitent la tour antique de notre temple, bâtie en l'an 1340, par Pierre de Gléresse, furent coulées, la cadette en 1901, par Ch. Arnoux, à Estavayer; sa sœur aînée, en 1833, par Borel Frères et Borle, établis à Couvet, Pontarlier et Mulhouse, et la grande aîeule en 1760, par Jean-Claude et Antoine Livremont Frères, fondeurs, bourgeois de Pontarlier, citoyens de Besançon.

Cet appel, toujours émouvant et actuel, réentendra une fois de plus en la semaine, puisque le conseil de paroisse vient d'instituer tout récemment la sonnerie des cloches chaque samedi à 19 heures.

Les bagarres à la sortie

A la sortie, des bagarres éclatèrent et la police dut charger avec des bombes lacrymogènes. Plusieurs blessés furent conduits à la pharmacie d'office.

Notons que 1500 personnes environ, appartenant aux éléments d'extrême-gauche, avaient stationné durant toute la soirée devant la Maison du peuple n'ayant pu trouver place à l'intérieur.

Cette foule semblait particulièrement excitée contre le docteur Bourquin, organisateur de la conférence.

L'AGRESSION

A minuit, le docteur Bourquin, chef des Jeunesses nationales, longeait la rue du Parc avec quelques amis pour se rendre à l'astoria, local de son mouvement, quand arriva



Le Dr Eugène BOURQUIN

à la hauteur de la place de l'Ouest, il fut victime d'une agression de la part de communistes. Le docteur Bourquin s'effondra sur la chaussée et ses amis alertèrent la police qui transporta le docteur Bourquin sur une voiturette des samaritains au Cercle Montagnard, restaurant Astoria.

Une demi-heure après, le docteur Bourquin expirait sans avoir repris connaissance, malgré les soins de deux médecins. M. Béguin, juge d'instruction, fit procéder aux constatations d'usage et ordonna immédiatement une enquête médicale.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Soirée des cloches
(c) Le comité formé pour le lancement d'une souscription publique pour l'installation de la sonnerie électrique des cloches du temple, avait organisé dimanche soir une manifestation qui a obtenu un grand succès.

Le but du comité était d'attirer la sympathie de la population et de réveiller l'intérêt pour nos cloches qui symbolisent depuis tant de siècles la «voix du pays».

Deux allocutions étaient au programme. Dans la première, le pasteur Rosset fit l'histoire des cloches en général et nous montra que leur voix puissante est dès l'origine une action impressionnante sur les masses.

Ces deux discours, écoutés avec beaucoup d'attention, furent encadrés de chants des enfants des écoles et des chœurs mixtes, de morceaux de nos deux fanfares et de chants de l'assemblée accompagnés des fanfares.

La somme à réunir de 2000 fr. et les dons et souscriptions se montent déjà à plus de 1500 fr.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER

La confrérie des Bastians
(c) Cette confrérie a eu sa fête annuelle dimanche. Bannières déployées, les confrères se rendirent en cortège au local où avait lieu le banquet.

La somme à réunir de 2000 fr. et les dons et souscriptions se montent déjà à plus de 1500 fr.

BIENNE

Grave chute d'une cycliste

(c) Lundi à midi, à la rue Dufour, Mlle M., qui circulait à bicyclette, voulut croiser deux autres cyclistes, au moment précis où arrivait une voiture de tramway; Mlle M. fut atteinte par le tram et tomba sur la chaussée. La victime fut transportée à l'hôpital avec une fracture du crâne et lundi soir, elle n'avait pas encore repris connaissance.

Après le drame

On ne sait pas pour le moment si le docteur Bourquin a reçu un coup de matraque ou un coup de poing dans la poitrine ou encore s'il a été victime d'une émanation de gaz d'une bombe lacrymogène ou encore victime d'une crise cardiaque.

L'autopsie qui sera pratiquée ce matin démontrera les causes de cette mort. Il est en tout cas certain que des traces de coup ont été relevées sur les habits de la victime.

Plusieurs arrestations

A la suite des bagarres qui se sont produites devant la Maison du peuple et de l'agression dont fut victime le docteur Bourquin, le juge d'instruction Béguin a ordonné l'arrestation de plusieurs communistes, entre autres les nommés Hug, jardnier à l'hôpital de la ville et agitateur communiste notoire, Jaquet, président du groupement des chômeurs et Diacon, communiste venu de Bienne par rail.

Les interrogatoires se sont poursuivis toute la nuit. D'autres arrestations ont été également opérées près de la Maison du peuple.

D'autre part, la police procède à de nombreuses perquisitions dont les résultats ne sont pas encore connus. La consternation est très grande dans les milieux des Jeunesses nationales. Elle perd ainsi un de ses chefs les plus courageux. La tension politique est considérable à la Chaux-de-Fonds et vraisemblablement si l'enquête ordonnée établit d'une façon certaine les causes de la mort du docteur Bourquin, il en sera demandé réparation.

La police débordée et molestée

La police locale de la Chaux-de-Fonds et la gendarmerie dont un effectif très important avait été mobilisé avaient établi un cordon à la sortie de la conférence. Malgré tous leurs efforts, les policiers furent débordés par la foule. Plusieurs gendarmes furent sauvagement frappés à coups de pied et coups de poings.

Quant à M. Musy, il a pu regagner son hôtel sans incident.

CORBILLARD AUTOMOBILE TRANSPORTS FUNEBRES Ed. von Arx PESEUX Tel. 61 465

Père, non ce que je veux, mais ce que tu veux. Marc XIV, 36.

Père, je désire que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Madame Ida Blandenier-Fallet et ses enfants, Monsieur et Madame Fritz Blandenier-Mentha et leurs enfants, à Dombresson;

Monsieur et Madame Maurice Blandenier-Mosset et leurs enfants, à Dombresson; Madame et Monsieur Carlo Schwaar-Blandenier, à Bienne; Mademoiselle Liliane Blandenier, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Ernest Blandenier et famille, à Fontaines; Monsieur et Madame Henri Blandenier et famille, à Dombresson; Monsieur et Madame Oscar Blandenier et famille, à la Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Meyer-Blandenier, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Numa Evard-Blandenier et famille, à Cernier; Monsieur et Madame Willy Blandenier et famille, à Cernier;

Madame et Monsieur Léopold Courvoisier-Blandenier, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Gaston Monnier-Blandenier et famille, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Ariste Blandenier, à Cernier; Monsieur et Madame Alphonse Richard, à Cernier.

ainsi que les familles Blandenier, Nydegger, Richème, Dessales, Aubert, Gaffner et Monnier, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Gustave BLANDENIER

décédé à l'hôpital des Cadolles, dans sa 59ème année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage. Neuchâtel, le 24 janvier 1937.

Repose en paix, cher papa, tes souffrances sont finies. L'ensevelissement aura lieu à Dombresson, mardi 26 janvier, à 13 heures 15.

Domicile mortuaire: Dombresson. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Gustave BLANDENIER

La Société fédérale de gymnastique «Hommes», Pesiez, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami,

Monsieur Gustave BLANDENIER

Le comité. L'Eternel est ma lumière. Psaume XXVII.

Madame Charles Ecklin-de Greyerz, à Colombier, et ses enfants; Monsieur le pasteur et Madame Paul Ecklin et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur le docteur et Madame Théophile Ecklin et leurs enfants, à Schoenberg (Appenzel), Mademoiselle Elisabeth Ecklin, à Colombier; Monsieur et Madame Jean Ecklin et leurs enfants, à Zurich;

Madame Thérèse Gnädinger et famille, à Schaffhouse; Madame Louise Leuenberger et famille, à Berne, et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre REGAZZONI

leur époux, père, fils, frère et parent, enlevé à leur affection le 25 janvier à l'âge de 35 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. L'ensevelissement aura lieu à Bevaix le jeudi 28 janvier, à 13 h. 30. On ne touchera pas R. I. P.

Monsieur Pierre REGAZZONI

leur fidèle contremaître et collègue depuis douze ans. L'ensevelissement aura lieu à Bevaix le 28 janvier à 13 h. 30.

Monsieur Albert HUNZIKER

font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur père, beau-père et grand-père, survenu le 24 courant, dans sa 85ème année. Heureux ceux qui procurent la paix. L'incinération aura lieu le mardi 26 janvier, Culte au Crématoire à 15 heures. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

Les personnes qui ont réservé des places pour les généraes de Belles-Lettres sont instamment priées de retirer leurs billets au Ménéstral.

ZOFINGUE

Mardi 26 et, à 20 h. 15, local des actifs CONFÉRENCE M. E. Renaud, conseiller d'Etat «La situation financière du canton de Neuchâtel» Invitation cordiale à Messieurs les Vieux-Zofingiens.